



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E79672

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2025

ÉDITÉ LE

24/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 443 722 202 00035

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 210922900161

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 753184S1247000/001432273/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 753184S1247000/001 432273/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : LIVRY CONSTRUCTION

48 AVENUE LUCIE AUBRAC
48 A 58
93190 LIVRY-GARGAN

Téléphone : 01 43 81 37 55

Fax : 01 43 01 19 86

Portable :

Site Internet : www.livry-constructions.fr

E-mail : contact@livryconstructions.fr

Responsabilité légale :
DA SILVA SECUNDINO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	08/11/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/10/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/11/2021
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	23/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/12/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	16/09/2025
o Isolation des combles perdus	10/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.